

**COMPTE RENDU
COMITE SYNDICAL
MARDI 12 FEVRIER 2019 – 18H30
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE CHANTONNAY**

COMPTE DE GESTION 2018

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (19 Oui, 0 Non, 0 Abstention), approuve le compte de gestion 2018 du Trésorier.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET BUDGET PRIMITIF 2019

Le Comité Syndical approuve, à la majorité des suffrages exprimés (18 Oui, 0 Non, 0 Abstention), le compte administratif de l'exercice 2018, le Président ayant quitté la séance,

Le Comité Syndical approuve, à la majorité des suffrages exprimés (19 Oui, 0 Non, 0 Abstention), la reprise anticipée, dans le budget primitif 2019, du résultat de l'exercice 2018,

Le Comité Syndical approuve, à la majorité des suffrages exprimés (19 Oui, 0 Non, 0 Abstention), le budget primitif 2019.

PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Transformation d'un poste d'adjoint technique en adjoint technique principal de seconde classe et suppression d'un poste d'agent de maîtrise et de technicien

Le Comité Syndical approuve, à la majorité des suffrages exprimés (19 Oui, 0 Non, 0 Abstention), la suppression des cadres d'emploi d'agent de maîtrise et de technicien pour l'emploi de technicien polyvalent et la transformation du poste adjoint technique en poste adjoint technique principal 2^{ème} classe à compter du 12 février 2019.

Création d'un poste d'adjoint administratif

Le Comité Syndical approuve, à la majorité des suffrages exprimés (19 Oui, 0 Non, 0 Abstention), la création d'un emploi d'assistante administrative de facturation (filiale administrative – cat C – cadre d'emploi des adjoints administratifs – grade des adjoints administratifs), emploi permanent à temps complet à raison de 1607 heures annuelles à compter du 12 février 2019.

Tableau des effectifs

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (19 Oui, 0 Non, 0 Abstention), approuve ce tableau du personnel.

REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2019

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (19 Oui, 0 Non, 0 Abstention), approuve la nouvelle grille tarifaire pour les dépôts en déchèteries pour les professionnels à partir du 1^{er} accès pour les volumes de déchets et à partir du 16^{ème} accès pour les particuliers.

CONVENTION RELATIVE A LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (19 Oui, 0 Non, 0 Abstention) :

- *Approuve la convention ci-jointe de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité qui annule et remplace celle signée en 2014, à intervenir avec le représentant de l'Etat.*
- *Autorise Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à cette délibération*

La séance est close à 20H05.

*Vu le secrétaire de séance,
Alain CAREIL*